

Forum® Top

pour une protection sereine de vos vignes contre
le **mildiou** et le **black-rot**

1

Efficace sur **feuilles** et **grappes** pour
une vendange saine

2

Protège vos vignes **jusqu'à 14 jours**

3

Pratique : un sac pour 2 hectares

PRECONISATIONS

- Mildiou et black-rot : **2,5 kg/ha**
- Utilisation pendant **toute la période à risque mildiou**
- **2 applications maximum** non consécutives par campagne



 **BASF**

We create chemistry

REGLEMENTATION



- DRE : **48 heures**
- DAR : **35 jours**
- ZNT : **5 mètres**



ECOVIGNE



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

FICHE D'IDENTITE

Forum® Top : marque déposée BASF.

- **AMM n°** : 2120132.
- **Composition** : 9% de diméthomorphe + 44% de métirame.
- **Formulation** : WG.
- **Classement toxicologique** :

H302 : nocif en cas d'ingestion.

H317 : peut provoquer une allergie cutanée.

H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H400 : très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- **Limite maximale de résidus** :

Raisin, diméthomorphe : 3 mg/kg.

Raisin, métirame : 5 mg/kg.

- **Autres conditions d'emploi** :

Pour protéger les arthropodes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

Ne pas stocker la préparation à une température > 30°C.



Attention

Usages	Doses	Nombre maximum d'applications par campagne	Délai d'emploi avant récolte (DAR)	Zone non traitée (ZNT)	Délai de rentrée (DRE)
Vigne, mildiou et black-rot (uniquement en cas de lutte conjointe contre le mildiou)	2,5 kg/ha	2 non consécutives	35 jours	5 mètres	48 heures

Protection de l'utilisateur lors de la préparation de la bouillie : pour l'opérateur, porter des gants en nitrile EN374, bottes, combinaison de travail polyester/coton (65%/35%) déperlante, blouse catégorie III type PB 3 manches longues à porter par-dessus la combinaison précitée, lunettes de sécurité ou écran facial.

Protection du travailleur en rentrée : porter un vêtement à manches longues et pantalons longs.

AVANT L'APPLICATION

- 1 ► Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
- 2 ► Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
- 3 ► Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
- 4 ► Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
- 5 ► Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
- 6 ► Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporeur.

APRÈS L'APPLICATION

- 8 ► Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
- 9 ► Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
- 10 ► Recycler les emballages dans le cadre des collectes **ADIVALOR**. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande Osmofil®.

© Marque déposée SITE PANTER France

PENDANT L'APPLICATION

- 7 ► Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

Informations techniques Étiquettes et FDS	BASF France - Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 ou www.agro.basf.fr
Une question de santé	MSA	Phyt'attitude N°Vert 0 800 887 887
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF France - Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0 810 12 18 85 ou www.adivalor.fr

Février 2017 - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF France Division Agro (0810.023.033) qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document - 980VIME0217EST.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.basf.fr et/ou www.phytodata.com.

BASF France S.A.S. - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 ECULLY Cedex